

**RELEVÉ DE DECISIONS
DE LA SEANCE DU
29 JUIN 2020**

Le Conseil de la vie étudiante et de la formation de l'IEP de Paris, réuni à distance le Lundi 29 juin à 8 h 30 :

- a donné un avis favorable, par 14 voix pour et 1 voix contre, sur le projet de règlement des admissions au diplôme de *Bachelor* de Sciences Po ;
- a donné un avis favorable, par 12 voix pour et 3 abstentions, sur l'acte portant adaptation temporaire du règlement de la scolarité de l'Institut d'études politiques de Paris en vue d'assurer le respect des règles de sécurité sanitaire nécessaires à la lutte contre l'épidémie de Covid-19 lors de l'année universitaire 2020-2021 ;
- a adopté, à l'unanimité, les financements des projets étudiants ci-dessous soumis à l'avis de la Commission de la Vie Etudiante (CVE) :
 - Financement de 2 000 € à l'Association des étudiants de Sciences Po pour l'Afrique (ASPA) ;
 - Financement de 1 550 € pour le projet Déclic ;
 - Financement de 1 100 € à l'association Les Parisiennes ;
 - Financement de 3 000 € à l'association MEDMUN.



Raphaël Charpentier
Président enseignant



Manon Piednoël
Présidente étudiante